

# Jahres-Bericht über den katholische Erziehungsverein der Schweiz [Fortsetzung]

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Pädagogische Blätter : Organ des Vereins kathol. Lehrer und Schulmänner der Schweiz**

Band (Jahr): **15 (1908)**

Heft 48

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-540236>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vollständig geworden ist auch noch gerade rechtzeitig vor Weihnachten die 14 bändige Volksausgabe der „Gesammelten Romane und Erzählungen“ von Jos. Spillmann S. J. (Jeder Band geb. M. 2.—). Die von Spillmann geschilderten handlungsreichen und oft abenteuerlichen Begebenheiten sind meist auf einem großartigen historischen Hintergrund (Französische Revolution, das Drama Maria Stuarts, die Zerstörung Jerusalems, die japanische Christenverfolgung usw.) gestellt und eine spannende und zugleich bildende Lektüre. Neben dieser billigen Ausgabe scheint auch die feinere noch immer rege verlangt zu werden, wie die Neuauflagen zeigen. In diesem Jahre erschienen „Die Wunderblume von Worindon“ (2 Bd. geb. M. 7.—) in 6. Auflage und „Um das Leben einer Königin“ 2. Bd. geb. M. 7.50) in 4. Auflage.



## Jahres-Bericht über den katholischen Erziehungsverein der Schweiz.

### XI. Der Erziehungsverein des Kts. Freiburg. \*

(Société fribourgeoise d'éducation). Darüber berichtet der Präsident desselben, Perriard, Schulinspektor, Velshug, folgendes:

La société fribourgeoise d'éducation a tenu son assemblée générale à Fribourg, le 2 juillet dernier. Un rapport sur »l'Action de l'école dans la lutte contre la tuberculose« y fut présenté par M. Bochud, instituteur à Marly. Cette question, — si importante à l'heure actuelle, — ne pourrait manquer d'attirer l'attention des membres du corps enseignant fribourgeois et de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de la population de nos écoles. Dans une discussion intéressante et nourrie, le problème de la préservation contre la tuberculose fut étudié sous toutes ses faces. Des mesures spéciales ont été demandées pour enrayer, à l'école déjà, les progrès de la »terrible faucheuse de vies humaines«. L'Assemblée s'est prononcée à l'unanimité pour l'organisation d'un service sanitaire spéciale pour les écoles.

Le comité de la société fribourgeoise d'éducation s'est réuni deux fois pendant l'année 1908. Dans sa dernière séance, il a décidé de mettre à l'étude la question suivante: »Méthode à suivre dans l'enseignement des sciences naturelles. — Application de cette méthode aux divers cours des écoles primaires du canton de Fribourg«. — Le Bureau de la Société a été constitué comme suit pour l'exercice 1909: Président: M. A. Crausaz, inspecteur scolaire de la Glâne; Vice-Président: M. Currat, inspecteur scolaire de la Gruyère; Secrétaire-Caissier: M. C. Vesbieux, instituteur à Romont.

### XII. Der Erziehungsverein des Kts. Bern.

Diese Société catholique d'Education et d'Enseignement wurde den 30. Nov. 1905 in Glovelier gegründet, und Bischof Haas genehmigte die Statuten. Der Bischof ernennt jeweilen den Präsidenten. Jetztiger Präsident ist Herr Nationalrat Daucourt in Bruntrut, Vizepr. hochw. Herr Delan Folletète, Sekretär Herr Advokat E. Jobin und Kassier Hr. Advokat L. Biatte in Délémont. Dieser Verein hatte in den Jahren 1906 und 1907 Einnahmen: Fr. 1816.50. Die hauptsächlichsten Vereinszwecke sind: 1. Lehrer in kath. Seminarien (mit Unterstützung) heranzubilden und den Gemeinden zur Anstellung guter Lehrer behilflich zu sein. 2. Die Schulbücher und die Schulbibliotheken zu prüfen und

\* An Kantonal-Versammlungen sandte der Zentralerziehungsverein jeweilen einige Abgeordnete, so u. a. die H. Bundesrichter Dr. Schmid, Advokat L. Biatte etc.

ev. Remedur zu verlangen. 3. Preise für Fleiß in Katechismus und biblischer Geschichte auszuteilen. 4. Freischulen zu gründen und zu unterstützen (im ganzen Kanton war bisher eine einzige Freischule: die Mädchenschule in Bruntrut). 5. Die Lage des Lehrpersonals und der emeritierten Lehrer zu verbessern. 6. Der verlassenen Jugend sich anzunehmen. 7. Gute Bücher zu verbreiten und den schlechten entgegenzuwirken. 8. Zum Gedeihen der Volksschule alles aufzubieten. In jeder Pfarrei wird unter der Aufsicht eines Direktors und einer Kommission « le Sou de l'enfance chretienne » von Zelatoren gesammelt (per Monat 10 Rp.) und diese Sammlung durch die Directeurs de cercle der Zentralkasse übersandt.

Ueber die Tätigkeit dieses Vereins entnehmen wir einem gedruckten Berichte (v. 8. Juni 1908) folgendes:

Le présent rapport comprend la période de deux années, car ce n'est qu'à partir de janvier 1906 que l'activité de la Société a pu s'affirmer. Elle a tenu, pendant ce laps de temps, indépendamment de la grande assemblée du 30 novembre 1905 à Glovelier, une assemblée générale des sociétaires le 10 décembre 1906. Son comité général s'est réuni six fois, soit les 8 janvier et 23 avril à Delémont, 20 novembre à Berne, 4 mars 1907 à Delémont, 12 août à Boécourt et 23 décembre 1907 à Delémont.

Le 19 mars 1906, la Commission adresse aux catholiques jurassiens un Appel signé de tous ses membres, pour leur exposer son but, définir son programme — tel qu'il est résumé plus haut — et faire mieux connaître aux familles la nécessité de s'organiser pour protéger et développer, dans notre pays, l'enseignement populaire sur des fondements chrétiens.

Le 8 mai, autre appel, cette fois aux membres du clergé catholique du canton, leur demandant leur appui dévoué pour mener à bien cette œuvre difficile.

Le premier soin de la Commission s'est porté sur les moyens d'enseignement dans les écoles bernoises. Après s'être occupée du nouveau manuel religieux pour les écoles primaires de la partie catholique: « Récits bibliques, » elle décida d'entreprendre la révision complète de tous les ouvrages classiques rendus obligatoires dans les écoles allemandes et françaises du canton: ceci afin de demander le retranchement des passages attentatoires à la liberté de conscience et offensants pour les élèves catholiques fréquentant ces écoles. Une sous-commission de cinq membres, présidée par le doyen de Berne, M. le curé Cuttat à Thoune, fut désignée dans ce but: elle procéda à l'examen minutieux de 48 manuels scolaires. Ce long travail, si méritoire et qui n'avait jamais été réalisé auparavant, fit l'objet d'un rapport que la Commission adopta et transmit à la députation catholique du Jura, en la priant d'en nantir, par requête motivée, les autorités compétentes bernoises. Nos honorables représentants au Grand Conseil ont signé et déposé une pétition entre les mains de la Direction de l'Instruction publique (mai 1908), concluant à la révision des manuels signalés, pour en éliminer les passages reconnus contraires aux art. 27 et 87 des constitutions fédérale et cantonale. La Société veillera à ce que cette tâche importante soit conduite à bonne fin.

Il se prépare, en outre, une réfutation, au point de vue doctrinal et historique, de tous les passages erronés relevés dans ces ouvrages scolaires.

La Société d'Education suisse reçut, comme section fédérée, notre Société (juillet 1906) et désigna M. Louis Viatte, trésorier de notre commission, comme membre de son Comité général, représentant dans son sein le canton de Berne.

La question si opportune de l'unification des brevets scolaires en Suisse est étudiée par la commission de la Société catholique d'Education et d'enseignement, ainsi que le projet d'une Ecole moderne et la création d'une section

d'Ecole normale libre, pour former, dans le Jura même, des instituteurs chrétiens. Ces graves questions font l'objet de l'examen d'une commission spéciale, présidée par M. le Doyen Folletête à Saignelégier.

Une autre commission de quinze membres est chargée de rechercher les moyens les plus propres à stimuler la jeunesse catholique à l'étude du catéchisme et de la bible. A cet effet, on organisera dans les paroisses les plus difficiles, notamment les paroisses mixtes, avec l'assentiment des curés de ces paroisses, des distributions de prix solennelles pour récompenser ceux des élèves qui suivent avec le plus d'assiduité les cours d'instruction religieuse. Cette méthode est employée avec succès dans des villes protestantes. La Société délèguera l'un ou l'autre de ses membres pour parler à ces solennités et, si besoin est, procurera, sur les fonds de sa caisse, les ouvrages nécessaires. Des demandes de ce genre ont déjà été faites par l'un ou l'autre curés.

Les membres du clergé seront rendus attentifs au fait qu'il existe des bourses cantonales pour les jeunes gens qui font des études théologiques: les jeunes séminaristes catholiques n'en usent pas, et devrait cependant profiter de ces subsides, comme le font tant d'étudiants en théologie protestante.

Enfin, on s'occupe d'examiner de quels livres sont composés les bibliothèques scolaires dans les communes jurassiennes: on y a déjà remarqué des revues, brochures, ouvrages qui n'y sont pas à leur place. Un contrôle sérieux doit être fait à cet égard.

La Société comptait fin 1907 cinquante-quatre membres actifs, et des membres souscripteurs dans seize sections actuellement organisées. Celles-ci sont:

Boncourt, Buix, Cœuve, Courgenai, Porrentruy et St-Ursanne dans le district de Porrentruy.

Glovelier, Vicques, Montsevelier dans le district de Delémont.

Corban, Courchapoix, Mervelier, Movelier et Vermes dans le district de Montier.

Les Bois et Saint-Brais dans le district des Franches-Montagnes.

Il est évident que ce nombre de sections est bien trop restreint et qu'il y a lieu de répandre le plus possible l'association dans nos districts catholiques: c'est dans cette attente que nous renouvelons notre appel aux membres du clergé, comme aux laïcs dévoués qui comprennent la haute importance du but que se propose, avec l'approbation de notre Evêque, la Société catholique d'Education et d'Enseignement.

(Fortsetzung folgt.)

## Nochmals „Erinnerungen an die 1908er Lehrer- erexzitiën“.

Eben gestern, den 6. November, bekam ich von zwei treuen Freunden, die es mit dieser Sache sicherlich gut meinen, zu hören, mein Artikel obigen Titels in Nr. 43 dieser „Blätter“ habe bei manchen Kollegen „Staub aufgeworfen“. Wenn dem so ist, stehe ich nicht an, meine Schuld zu sühnen, indem ich mein lebhaftes Bedauern darüber ausspreche und recht höflich um Entschuldigung bitte. Es lag mir ferne, irgend jemand zu beleidigen, am allerwenigsten irgend einen Leser dieser „Blätter“. Zweck jener Zeilen war nur der, die Lehrerexzitiën allen Kollegen eindringlich zu fleißiger und würdiger Benützung zu empfehlen und jenen ein wohlverdientes Kränzchen zu winken, die das bereits tun,